

28-29 MARS 2019

ENTRE CAEN ET LA MER EN 2100

VOYAGE-ATELIER DANS LA RÉGION CAENNAISE



S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

À 15 km au sud du littoral de la baie de Seine, à 200 km à l'ouest de Paris, la ville de Caen et ses alentours proposent des cadres de vie variés : espaces productifs diversifiés, vallées affluentes préservées, creusées dans la vaste plaine céréalière, littoral très urbanisé, vallée de l'Orne, rivière en partie canalisée au passé industriel fort faisant émerger des éléments de paysage repère (CHU, viaduc de Calix, port ferry de Ouistreham, etc.). Aujourd'hui, Caen prend sa place dans la construction de la nouvelle région Normandie et s'inscrit dans le prolongement de la vallée de la Seine, à l'articulation entre la limite ouest du Bassin parisien et le début du Massif armoricain. À l'heure où les consommateurs aspirent à améliorer et relocaliser leur alimentation, les terres fertiles de Caen sont accaparées par une très forte urbanisation.

40
participants

19
intervenants

2
jours

EXPÉRIMENTER LE TERRITOIRE

Comme pour chacune des éditions, la première journée du voyage-atelier était consacrée à des visites de terrain, expériences paysagères, lectures de paysage et rencontres avec des partenaires qui travaillent sur le territoire à différentes échelles et dans divers secteurs d'activités ayant un impact sur son aménagement. L'introduction de la journée portait sur la formation géologique du territoire, pour donner une vision à long terme de sa géomorphologie et les raisons de l'implantation humaine sur ce territoire. L'après-midi, les participants étaient divisés en trois groupes. Le premier est parti à

vélo de Louvigny pour traverser une partie du centre-ville et la presqu'île de Caen avant de rejoindre Ouistreham. Le deuxième, en bus, a découvert la petite vallée pittoresque de la Mue à l'ouest de Caen, quand le troisième a parcouru le littoral de l'arrière-pays à la plage, de Courseulles-sur-Mer à Ouistreham. La similitude des enjeux entre l'Orne et la Seine est flagrante : accueil du tourisme, extension urbaine des agglomérations, construction d'infrastructures, protection d'espaces naturels, développement portuaire, industrialisation...

DES DÉMARCHES EXEMPLAIRES

Ce voyage proposait de penser l'urgence à agir dans les dix prochaines années pour faire face aux changements climatiques, et élaborer des préconisations à court, moyen et long terme. Son programme visait à valoriser des démarches exemplaires et génératrices de perspectives positives pour la région caennaise : le projet alimentaire territorial (PAT) lancé par le pôle métropolitain de Caen, soutenu par la chambre d'agriculture et l'agence d'urbanisme de Caen Métropole (Aucame); *Notre littoral pour demain*, démarche engagée par la région Normandie et soutenue par l'agence normande du développement durable; et la démarche ADAPTO d'adaptation de l'estuaire de l'Orne aux changements climatiques proposée par le Conservatoire du littoral. Ces actions sont des leviers qui ont joué le rôle de prismes pour penser l'avenir du territoire et proposer des pistes de structuration à grande échelle pour affronter les aléas du climat.

JOUR 1 - SUR LE TERRAIN

10H

Jean-Michel Cador,
université de Caen

Pour commencer la journée, les participants ont traversé en bus la plaine céréalière du sud de Caen sur quelques dizaines de kilomètres avant de descendre récupérer la route sinueuse et boisée de la vallée de la Laize. Cette petite vallée est cultivée et habitée par des villages

11H

à Fleury-sur-Orne

Marc Lecerf,
maire de Fleury-sur-Orne
Hugo Lainé,
Normandie Aménagement
Patrick Le Gouée,
université de Caen
Sophie Raous,
Agence normande du
développement durable



14H

de Louvigny à
Ouistreham, sur la
presqu'île de Caen

Thibaud Thiercelet,
société d'aménagement
de Caen Presqu'île
Thomas Boureau et
Anne-Sophie
Boisgallais, Aucame



15H

à Rots, dans la vallée
de la Mue

M. Lebourgeois,
commune de Rots
Elsa Quintavalle et
Arnaud Dolley,
CAUE du Calvados



16H

du cimetière de
Revières à Ouistreham

Catherine Guillemant,
région Normandie
Noémie Legras,
région Normandie
Chloé Ragot,
communauté urbaine
Caen la Mer
M. Loinard, maire de
Colleville-Montgomery



17H

dans l'estuaire, à la
pointe du siège, à
Ouistreham

Hervé Niel,
Conservatoire du littoral



18H

Bertrand Marsset,
Ports normands associés

En fin de journée, tous les groupes se sont retrouvés dans les locaux de Ports normands associés à Ouistreham pour faire la synthèse de

construits en pierre de Caen. En déchiffrant la géomorphologie de ce territoire atypique, ils ont notamment compris que ce sous-sol était traversé par l'eau de la surface, stockée dans une nappe phréatique géante qui alimentait les réseaux d'eau potable de la ville de Caen.

À l'intérieur du périphérique, le groupe est arrivé sur un chantier au-dessus d'une ancienne carrière souterraine de pierre de Caen. Le premier éco-quartier labellisé du Calvados y a été conçu en fonction de cette contrainte du sous-sol. Un atelier de pédologie a permis de comprendre la composition des sols et analyser leur adéquation avec les usages développés en surface. La question de consommation de foncier pour l'habitat résidentiel et les zones commerciales toujours plus grandes s'est posée.

Le groupe vélo a traversé la Prairie, zone humide au cœur de Caen logée dans la vallée de l'Orne, puis la presqu'île industrielle créée entre la rivière et son canal. En cours de requalification, ce site crée de la cohérence entre les divers statuts de l'eau jusqu'à la mer. Le tram va faciliter l'accueil de futurs logements tandis que des équipements culturels ont ouvert une attractivité parallèle au centre ancien.

Le groupe bus a rencontré l' élu à l'urbanisme de la commune de Rots qui a préservé, au bord de la Mue, un espace ouvert à vocation de parc public. Ce choix de ne pas construire dans la zone humide relève d'une politique ancienne de conserver un "esprit de village" dans cette vallée pittoresque qui accueille aussi, en rebord de plateau, des implantations nouvelles de lotissements de logements individuels, ZAC...

Le littoral du Calvados est complexe car très urbanisé d'une part, et marqué par le Débarquement d'autre part, avec la perspective d'une inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. En vue de la hausse du niveau marin, les communes de Caen La Mer s'investissent dans la démarche *Notre Littoral pour demain* pour réfléchir ensemble à un aménagement du territoire répondant aux phénomènes provoqués par le dérèglement climatique.

Initié par le Conservatoire du littoral, ADAPTO est un programme qui préconise une gestion souple et ouverte du trait de côte pour faire face aux effets du changement climatique. L'Orne, fortement chenalisé, manque d'espace d'expansion et pose la question du décloisonnement des polders et des marais attenants : choix d'un paysage de fluctuations de Caen à la mer.

la journée et informer les participants sur les perspectives d'avenir des ports de Normandie à court, moyen et long termes.

JOUR 2 - EN ATELIER



SOLIDARITÉ TERRE-LITTORAL

La situation du littoral urbanisé du Calvados questionne sur son avenir. Trois étapes seraient à prévoir. D'abord, on "résistera", dans le sens où les habitants des fronts de mer ne souhaiteront pas délocaliser leur habitat souvent protégé par des digues. La pédagogie sera alors très importante pour **former les générations futures à un nouveau mode de vie qui ne contraindra pas l'eau, mais visera à cohabiter avec elle**. Puis, on "s'adaptera", notamment en naturalisant les franges urbaines et les marais, ce qui, sans intervention humaine, adviendra naturellement. Enfin, en 2100, la frange littorale "s'assouplira". Ouistreham restera un pôle grâce à son lien maritime avec l'Angleterre, de nouveaux quartiers seront réhabilités mais les fronts de mer n'existeront plus. Les voies terrestres seront transversales, proposant **des perspectives vers la mer, le long desquelles le bâti se développera**. La notion de trait de côte disparaîtra, acceptant la fluctuation de la mer, au profit d'une interface terre-mer. Au regard de ces évolutions de l'implantation de l'homme sur le territoire côtier, **le travail de concertation devra faire émerger des solutions pour les villages littoraux, mais également pour l'arrière-pays**.



VERS UNE GESTION GLOBALE DE L'EAU

Les vallées affluentes autour de Caen (la Mue, l'Orne...) sont des continuités, pittoresques mais très enclavées, qui mènent de la source au littoral. Aujourd'hui, elles ne vivent pas au même rythme que le plateau céréalier dont la production, en agriculture intensive, part principalement à l'export. Devant le **désir de relocaliser notre alimentation**, il serait envisageable de proposer, dans les fonds de vallées, **l'installation pérenne d'une agriculture vivrière et locale basée sur du maraîchage et du petit élevage pour favoriser le lien entre les habitants du plateau et ceux des vallées**. Il serait judicieux de profiter

de l'attractivité du littoral pour amener des visiteurs dans la vallée. Le réseau de mobilité douce serait renforcé entre les villages pour améliorer l'accessibilité et une combinaison de ceintures vertes autour des villages pourrait abriter ces connexions dont les transversales permettraient de se rendre de la vallée au plateau. Ces ceintures **favoriseraient la biodiversité, mais aussi l'utilisation de ressources locales et renouvelables, s'appuyant sur des savoir-faire** (agroforesterie, jardins vivriers, recyclage de la pierre de Caen, entretien des haies, des lisières, etc.). L'objectif resterait **d'équilibrer la densification autour de Caen en limitant l'expansion de la métropole tout en proposant une gestion globale de l'eau, pas uniquement sous l'angle technique et réglementaire, mais sous l'angle du paysage**.

- > **L'homme saura-t-il adapter son mode de vie et ses ambitions à une présence épisodique de l'eau de mer dans les terres ?**
- > **Comment la région caennaise peut-elle affirmer la place de l'agriculture et de l'alimentation dans ses projets d'aménagement ?**
- > **Peut-on encore se permettre de consommer des terres agricoles précieuses pour nourrir les populations de demain ?**

REGARDER VERS LA MER

Le centre-ville de Caen, situé entre l'hippodrome marquant la fin des zones non artificialisées et la presqu'île bordée par le canal de Caen à la mer et l'Orne qui se jettent dans la Manche, est au cœur d'un axe nord-sud à créer. En effet, la presqu'île cristallise **la rencontre entre deux milieux orientés nord-sud** : le canal, site portuaire au riche passé industriel relié au port de Ouistreham au nord, et les rives de l'Orne, soumises à la marée et peu urbanisées, qui débouchent sur l'estuaire au nord. Le projet actuel de revitalisation de la presqu'île fait coexister différents usages : des activités existantes, des espaces latents et de nouveaux équipements. Face à une déprise industrielle liée à l'évolution de l'économie, la presqu'île cherche un moyen de **se transformer en s'ouvrant sur la mer, sans créer un deuxième centre-ville**. Cette perspective maritime permet de **conforter l'identité portuaire du site, tout en trouvant des solutions d'implantation d'activités, si possible compatibles avec le retour de la biodiversité et la cohabitation avec des milieux humides vivants**. Cette réutilisation de friches portuaires permet d'éviter de consommer des terres agricoles arables, utiles pour **relocaliser les sources d'alimentation plus proches du consommateur, ni des zones humides indispensables pour la protection de la biodiversité comme l'hippodrome, dit la Prairie**.



L'ORNE, UNE PETITE SEINE ?

DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Le littoral de l'agglomération de Caen consomme beaucoup de foncier. En réponse aux problématiques de changement climatique mais aussi de mieux vivre ensemble et d'économie des ressources (matériaux, énergies, eau, foncier...), de nouvelles formes architecturales et d'implantation de logements apparaissent autour de Caen alors que plus loin, dans les petites vallées secondaires comme celle de la Mue, c'est l'implantation de lotissements de logements individuels qui prime en lisière de plateau sur les rebords du coteau.

> **Quels matériaux renouvelables et cultivables en France serviront pour les constructions de demain ?**

> **Quelles seront les formes urbaines qui habiteront les paysages de demain ?**



GESTION DE L'INTERFACE TERRE-MER

Lieu du Débarquement, la côte du Calvados accueille un tourisme de mémoire. Au-delà de la question de la patrimonialisation du paysage des plages, la volonté d'inscription à l'Unesco des sites du Débarquement implique de restructurer le territoire pour accueillir de très nombreux visiteurs sur des espaces contraints par une urbanisation dense et balnéaire. Avec les changements climatiques, l'élévation progressive du niveau de la mer et la privatisation du littoral, une défense rigide du trait de côte n'est plus possible à moyen terme. **De l'espace doit être rendu à l'eau pour faire face aux phénomènes naturels**, en utilisant les milieux comme de véritables zones tampons et en éloignant les équipements stratégiques des secteurs vulnérables. L'évolution libre du

UN GRAND MERCI À

A.-S. Boisgallais, P. Duny et T. Boureau de l'Aucame, E. Quintavalle, A. Petrigiani, M. Delporte et A. Dolley du CAUE 14, A.-M. Fixot de Démosthène, S. Raous de l'Agence normande du développement durable, R. Leymarie et H. Niel du Conservatoire du littoral, J.-M. Cador et P. Le Gouée de l'université de Caen, M. Lecerf maire de Fleury-sur-Orne, H. Lainé de Normandie Aménagement, J. Chapelière de Louvigny, B. Sagot

trait de côte, au sein d'une bande côtière étendue, permet d'équilibrer les transports de sédiments, d'absorber l'énergie de la mer lors de tempêtes, de réduire les risques sur le littoral.

> **À quelle échelle est-il important de repenser l'aménagement du territoire pour protéger les zones à enjeux ?**



RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

Depuis plusieurs millénaires, la plaine de Caen, très fertile, est un territoire ouvert et propice aux grandes cultures. L'agriculture céréalière s'est intensifiée pour aujourd'hui être réservée principalement à l'export. Au vue de la demande actuelle d'amélioration de la qualité de notre alimentation par les consommateurs mais aussi des questions de pollution des nappes phréatiques et d'adaptation des cultures aux changements climatiques, **la question d'une transition agro-écologique de l'agriculture en France se pose**. Le projet alimentaire territorial (PAT) lancé par le pôle métropolitain de Caen témoigne de cette prise de conscience des élus et des techniciens des collectivités. **L'assiette devient ainsi un levier pour pouvoir agir sur l'aménagement du territoire.**

> **Comment envisager que la plaine et les coteaux redeviennent nourriciers afin de produire une alimentation locale recherchée par les urbains de la métropole ?**

> **Comment affirmer que la démarche paysagère peut être vecteur d'une transition agro-écologique de l'agriculture sur le territoire caennais ?**

de Haropa, T. Tiercelet de la société d'aménagement de Caen Presqu'île, M. Lebourgeois adjoint de Rots, C. Guillemant et N. Legras de la région Normandie, C. Ragot et son collègue de Caen La Mer, M. Loinard maire de Colleville-Montgomery, B. Marsset de PNA, Y. Yebba conférencier, B. Dumouchel de la FFP Normandie, F. Daudrix du Normandy Garden, P. Enjelvin notre photographe et toute l'équipe de l'AURH.

Il serait judicieux de suivre l'évolution du territoire caennais, qui partage à petite échelle les enjeux plus globaux de la vallée de la Seine, à la façon d'un site laboratoire d'où peuvent s'observer finement les transitions en cours.

03

enjeux



Photographie des archives départementales du Calvados

Crédit photos :

J. Billey, A.-S. Boisgallais, A. Jacquin, P. Enjelvin et A. Pernet.

Rédaction :

J. Billey, A.-S. Boisgallais, A. Jacquin, P. Moquay et A. Pernet, Conservatoire du littoral.

Dessin :

F. Jaouen.

Plus d'informations sur www.vdseine.fr/ressources/paysage